

## Conseil municipal

\*\*\*\*\*

Séance publique du lundi 29 avril 2024 à 17h45  
Salle du Conseil municipal

### Présents :

CABRIE Anne      SABARTHES Guy      CABANTOUS Christine  
ENSENAT Arnaud      GALIER Eliane      SOLER Anne-Marie

### Excusés :

F. BAUDET      Pouvoir à A. ENSENAT  
C. FOURCADE      Pouvoir à C. CABANTOUS  
N. PION-MILLET      Pouvoir à A.M. SOLER  
N. FAURE

*Date de la convocation : 19/04/2024*

Madame Eliane GALTIER a été désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de Madame le Maire et avec l'accord à l'unanimité, le point 7 a été rajouté à l'ordre du jour.

### Ordre du jour

1. Approbation procès-verbal de la séance du 21/03/2024
2. Réforme de la protection sociale complémentaire – Mandat CDG 34
3. Contrat d'entretien NEOCEA – Assainissement
4. Décision modificative n°1 – Budget Aire de lavage
5. Régularisations acquisition parcelles
6. Prolongation du CDD Cantine et garderie
7. Création de quatre chemins de randonnées

1. Approbation procès-verbal de la séance du 21/03/2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 21 mars 2024, a été établi par la secrétaire de séance désignée en la personne de Eliane Galtier.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

2. Réforme de la protection sociale complémentaire – Mandat CDG 34

Ajourné. Le centre de gestion n'ayant toujours pas répondu aux demandes de précisions qui lui ont été adressées par la commune.

3. Contrat d'entretien NEOCEA – Assainissement

Le réseau d'assainissement de la commune nécessite un entretien annuel préventif afin de limiter à maximum les risques d'obturation des canalisations.

L'entreprise NEOCEA de Lézignan-Corbières propose un contrat d'entretien d'une durée de trois ans, prévoyant un curage hydrodynamique de 1 000 ml de réseau par an. Le coût annuel du contrat est de 1 760 € T.T.C.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

4. Décision modificative n°1 – Budget Aire de lavage

Afin de corriger une erreur dans les écritures d'amortissement du budget primitif 2024 de l'aire de lavage voté le 21/03/2024, il est nécessaire de prendre une décision modificative (D.M.).

Les modifications budgétaires suivantes sont à réaliser :

Investissement		
Compte	D.M.	
28135	- 555 €	Dépense
28135	+ 555 €	Recette

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

## 5. Régularisation acquisition parcelles

Lors de l'urbanisation du quartier de la Condamine, certaines parcelles devant constituer de la voirie n'ont pas fait l'objet d'une acquisition par la commune.

Afin de régulariser cette situation, il conviendrait que la commune fasse l'acquisition des 3 parcelles, appartenant à M. et Mme FRANCES, dont les références cadastrales sont listées ci-dessous :

Référence	Contenance	Destination
AM 319	1a52	Voirie
AM 338	3a19	Voirie
AM 315	1a55	Voirie

De même, en prévision des travaux d'extension du centre de secours, il conviendrait d'anticiper et d'acquérir un morceau de la parcelle AK 21 appartenant à M. et Mme FRANCES (en face du foyer) ceci afin de faciliter la circulation.

La surface à acquérir serait d'environ 100 m<sup>2</sup>. Un découpage parcellaire effectué par un géomètre devra être effectué et sera à la charge de la commune.

Le montant proposé de 500€ par la Mairie pour l'ensemble des parcelles ci-dessus a été accepté par M. et Mme FRANCES.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

## 6. Prolongation du CDD Cantine et garderie

Le contrat à durée déterminée de l'agent en charge de la cantine et de la garderie arrive à son terme le 05/07/2024. Il est proposé de le reconduire pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 04/07/2025.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

## 7. Création de quatre chemins de randonnées

Un travail a été réalisé avec les associations de la commune autour d'un projet de création de 4 itinéraires de randonnée pédestre dénommés :

- Chemin de la croix blanche
- Chemin des ânes
- Sentier de la source du Merleaux
- Sentier poétique et botanique « Les capitelles »

Ces itinéraires seront dédiés à la randonnée pédestre. La pratique du VTT et équestre sont autorisées.

Un balisage de ces itinéraires sera mis en place. Les autorisations de passage ont été signées avec les propriétaires concernés.

VOTE		
Pour	Contre	Abstention
9		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 19h00

Signature du Président et du secrétaire

